

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. matin,	Express.
4 — 32 — —	Express.	11 — 51 — —	Omnibus.
4 — 1 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — —	soir, Omnibus.
10 — 28 — —	Omnibus.	9 — 23 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les hommes politiques de Vienne commencent enfin à comprendre que l'attitude de l'Autriche à Constantinople doit nécessairement entraîner des conséquences fâcheuses. si M. le comte Buol veut continuer son triste jeu. Voici, en effet, une lettre particulière qui nous arrive, où l'on trouvera des indications précieuses sur ce que l'on prévoit ou plutôt sur ce que l'on craint dans les cercles de l'Autriche :

Vienne, 6 novembre. — Deux nouvelles d'une nature fort grave formaient, ce matin, le sujet de toutes les conversations politiques. La première avait pour source une dépêche télégraphique de Paris et annonçait la suspension de toutes relations diplomatiques entre M. Thouvenel, ambassadeur français et Reschid-Pacha, le nouveau grand-visir à Constantinople. De là, des raisonnements à perte de vue. Bientôt, nous avons su que, dans les bureaux du ministère des affaires extérieures, on n'y avait pas la moindre connaissance de ce fait, et, quelques heures plus tard, on regardait aussi, à l'ambassade ottomane, cette dépêche comme dénuée de fondement.

La seconde nouvelle, quoique ne reposant pas sur un fait encore accompli, mérite plus de croyance. Il s'agit de la prochaine arrivée à Vienne de M. le baron de Habner, notre ambassadeur à Paris. Il doit, assure-t-on, venir faire dans notre capitale un séjour dont la durée se mesurera vraisemblablement, sur le degré de nos relations plus ou moins cordiales avec le gouvernement français. Ce serait la troisième fois que M. de Habner s'absenterait de son poste diplomatique, auprès de la cour des Tuileries, dans le courant de cette année.

On croit toujours ici que M. de Bourqueney ne reviendra plus à Vienne comme ambassadeur français. Il pourrait donc arriver que les deux cours se fissent réciproquement représenter par des chargés d'affaires dans leurs capitales respectives.

La commission des États riverains, savoir : l'Autriche, la Porte, la Bavière, le Wurtemberg

et les trois principautés, la Valachie, la Moldavie et la Serbie ayant terminé ses travaux relatifs au règlement de la navigation danubienne, la ratification par les gouvernements intéressés est attendue à Vienne. D'après ce que nous savons des restrictions apportées à ce règlement, on se demande si les autres nations européennes auront précisément lieu d'être satisfaites des conditions faites à la navigation commerciale sur le Danube, déclaré libre dans son cours tout entier par le Congrès de Paris pour tous les pavillons européens. — Havas.

Nous recevons, dit le *Constitutionnel*, notre courrier de Constantinople du 31 octobre.

Le 28 avait eu lieu au palais la réception impériale, ainsi qu'il est d'usage à la nomination d'un grand-visir.

Un hatt impérial a été lu dans lequel S. M. recommande à ses ministres de travailler dans le plus grand accord aux affaires de l'empire.

Aucun acte officiel n'est encore émané du nouveau cabinet.

On s'occupait à Constantinople de la persistance avec laquelle M. de Thouvenel s'était refusé jusqu'alors à tout rapport avec Réchid-Pacha. On venait d'en avoir une nouvelle preuve. Le jour même du départ du paquebot, Réchid-Pacha avait donné un grand dîner auquel assistait tout le corps diplomatique, à l'exception de notre ambassadeur.

A part ce fait, notre correspondance ne contient rien d'intéressant. — L. BONIFACE.

On lit dans le *Moniteur* :

« La population française de Fernambouc (Brésil), femmes et enfants compris, est d'environ 1,200 âmes. Elle se compose principalement d'artisans. Deux maisons du Havre exploitent la majeure partie de notre commerce avec Fernambouc, au moyen d'un service de paquebots à voiles organisé.

Les importations par navires français consistent en beurre, comestibles, quincaillerie, étoffes de toute sorte, effets d'habillement, vins en caisses, liqueurs, articles de Marseille, etc. Les articles de

retour sont le sucre, les caïrs et quelque peu de café et de coton.

Dans la province de Fernambouc, on s'occupe presque exclusivement de la culture de la canne à sucre, et une partie des propriétaires qui ont encore des plantations de caféiers, les convertissent en champs de cannes. Aussi la production du café, qui diminue chaque jour, ne suffit elle-même plus à la consommation locale.

Le cotonnier vient très-bien aussi et produit en très-grande quantité du coton d'une qualité supérieure, mais il disparaît également devant l'invasion de la canne.

Nos relations commerciales avec Fernambouc ont été cette année (1857) aussi actives qu'elles pouvaient l'être en égard à la consommation générale. Quelques navires français sont venus sur l'est, avec une charte partie, pour charger en ce port. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bruxelles, 10 novembre. — « Le *Moniteur belge* contient des arrêtés royaux qui acceptent la démission du Cabinet présidé par M. de Duker et nomment pour lui succéder : M. Rogier, à l'intérieur; M. Frère Orban, aux finances; M. Tesch, à la justice; M. Derrière, aux affaires étrangères; M. Berten, à la guerre.

M. Partes, secrétaire-général des travaux publics, fera l'interim de ce département. »

Londres, 10 novembre. — Dans le banquet qui vient d'avoir lieu à Guildhall, lord Palmerston a prononcé un discours; il a dit entre autres choses qu'après la chute de Delhi, la tâche de l'Angleterre devient facile aux Indes. Bien qu'elle ait dirigé sur ce point une armée considérable, ses forces disponibles à l'intérieur n'étant pas diminuées elles suffiraient au besoin pour repousser toute agression étrangère quelconque. Lord Palmerston a rendu hommage au caractère et à la conduite de lord Canning, gouverneur-général des Indes.

Londres, 9 novembre. — « Le paquebot d'Amérique apporte des nouvelles de New-York, du 23 octobre, et 98,247 dollars. La position était à pen

FEUILLETON

LES DEUX SŒURS.

PREMIÈRE PARTIE. — MILAN.

(Suite.)

Bussoni était muet et immobile de surprise.

— Vous saurez plus tard, mon père, pourquoi Ericcio, qui connaissait votre discrétion et votre honnêteté, vous avait choisi pour remplir cette mission de confiance. Je vous expliquerai pourquoi il tenait à être l'unique dépositaire de ce secret, afin d'en tirer parti au besoin, et comment il profitait du silence insouciant que gardait Visconti à l'égard de sa fille, pour lui faire croire qu'elle était perdue à tout jamais, morte peut-être. — Mais dis-moi au moins comment tu as su cela, toi. — Je l'ai su, mon père, parce que la Providence l'a voulu, parce que le petit berger Francesco a été un instrument dans la main de Dieu. Toutes ces révélations se sont faites coup sur coup et dans un seul jour. Le matin, je devinai que le calme d'Ericcio cachait un trouble profond; quelques heures plus tard, je vis tomber la tête de la duchesse, et j'éprouvai instinctivement le désir de la venger! Le soir, l'initiation s'acheva au fond d'une taverne, où un brave capitaine eut confiance en moi et me remit un écrit de la plus haute importance, tracé de la main même de la pauvre martyre, et qui ne pouvait plus me laisser de doute sur l'origine de Michaëla. Vous comprenez main-

tenant, mon père, pourquoi j'ai voulu m'élever à la hauteur où je suis parvenu.... Car la grandeur de Michaëla ne changeait rien à l'amour que j'avais pour elle, et je voulais devenir son époux. Mais avant tout, il fallait lui restituer le rang auquel elle avait droit, et c'est pour cela qu'à force de persévérance et avec l'aide du ciel, le père Francesco est devenu le comte de Carmagnola. — Mon fils, répondit le vieillard, j'admire la noblesse du but que tu t'es proposé autant que l'intelligence et l'énergie dont tu as fait preuve pour y atteindre. Mais as-tu réfléchi à quels périls sans nombre tu exposais toi-même et Michaëla pour bouleverser deux destinées qui eussent été si heureuses dans la condition obscure où la Providence les avait réunies? — Oui, mon père, j'ai réfléchi à cela, répondit le comte; mais quand vous aurez lu l'écrit qui contient le vœu suprême de la duchesse Béatrix, vœu de sainte, vœu de martyre, exprimé par elle une heure avant sa mort, vous reconnaîtrez que l'honneur me commandait d'agir comme je l'ai fait. Tenez, voici ce parchemin et une croix de corail qui ont appartenu à la mère de Michaëla. Vous les lui remettrez dans quelques jours, après l'avoir préparée avec ménagement au secret terrible qu'elle doit apprendre. Pauvre enfant! vous savez, ainsi que moi, comme sa sensibilité s'exalte facilement, comme son âme délicate s'émeut et se brise à la moindre angoisse; prenez les plus grandes précautions, mon père, pour lui raconter cette sombre histoire.

— Va, mon enfant, tu peux t'en rapporter à ma tendresse.

— Aussi, suis-je parfaitement tranquille sur ce point, mon père. Je repars aujourd'hui même pour Milan, d'où je ne puis rester éloigné sans danger. Je vous ferai savoir, quand je jugerai le moment convenable, le jour où vous devrez venir m'y rejoindre. L'homme qui vous apportera cet avis de ma part est un ami éprouvé; un vaillant capitaine qui vous accompagnera et vous protégera au besoin. Surtout, quelles que soient les instances de Michaëla, ne venez pas avant que je vous appelle, c'est-à-dire avant que je sois en mesure de proclamer et appuyer ses droits; car se serait l'exposer à une mort certaine. — Sois tranquille, nous ne bougerons pas que nous n'ayons reçu cet avis.

L'arrivée de Michaëla rompit la conversation. On se mit bientôt à déjeuner.

Carmagnola prolongea aussi longtemps qu'il le put le repas préparé et présidé par Michaëla. Il trouvait une joie si calme et si douce dans cette intimité, ce repas frugal sous le vieil oranger lui retraçait des souvenirs si remplis de charmes, qu'il voyait avec douleur approcher l'heure du départ.

Il fallut s'y résigner enfin, mais la douleur de la séparation fut atténuée par la certitude de se revoir bientôt pour ne plus se quitter.

Aux premières ombres du crépuscule, Carmagnola repartit pour Milan, où nous allons le précéder.

près la même; cependant la tendance du marché était meilleure, et la situation des Banques paraissait s'améliorer. Il n'y avait point été déclaré de nouvelles faillites importantes. »

Madrid, 9 novembre. — « Le duc et la duchesse de Montpensier sont arrivés aujourd'hui à Madrid. Demain, Leurs Altesses Royales recevront la cour au palais. » — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

Le *Morning-Chronicle* insiste sur la gravité de la crise financière au point de vue des embarras qu'elle va susciter au commerce, et demande une large émission de billets de la Banque.

« Il n'est plus possible, dit ce journal, de dissimuler le fait trop flagrant que nous avons prédit, à savoir que nous touchons à une crise commerciale sérieuse; à moins que des mesures immédiates ne soient adoptées, le crédit commercial ne pourra se soutenir. Il faut une assistance immédiate, c'est-à-dire qu'il faut procéder à une large émission de billets. Le public n'a pas besoin d'or, il a besoin de billets. Une nouvelle émission de 2 millions sauverait le pays. Pourquoi ne la ferait-on pas? Si 15 millions 1/2 de billets suffirent pour le commerce en 1844, n'est-il pas raisonnable, faisable et probable, que 16 millions 1/2 peuvent être nécessaires actuellement? Qui a empêché le gouvernement d'autoriser la Banque d'Angleterre à émettre 2 millions de billets de plus? La fiction de la convertibilité du billet de Banque serait-elle moins un fait parce qu'elle serait un peu étendue? »

« Sir Robert Peel établit sa théorie, alors que la circulation des billets d'Angleterre était faible, et que le commerce n'avait pas la moitié de l'importance qu'il a aujourd'hui. Ferait-il, à deux époques différentes, le même raisonnement? Il ne se doutait pas de la découverte si prochaine des trésors cachés de la Californie et de l'Australie. »

« Dans les conjonctures actuelles, il faut que la question soit examinée avec calme et abstraction faite de tout esprit de parti. Et que l'on remarque bien que nous ne prêchons pas ici une émission illimitée de billets! Non, ce que nous voulons, ce que veut le pays, c'est une émission suffisante pour faire face aux besoins du commerce légitime. Sous le système actuel, les ressources diminuent à mesure que les demandes augmentent. La population a besoin d'un plus grand nombre de billets de Banque pour satisfaire à ses exigences, elle a de larges garanties à offrir pour des emprunts, mais, ou elles ne sont pas immédiatement réalisables, ou pour beaucoup de raisons il ne serait pas bon de les vendre. Une émission plus large de billets de Banque lui donnerait les facilités dont elle a besoin, dont elle ne peut plus se passer. »

AMÉRIQUE. — Dans son numéro du 28, le *New-York-Herald* donne les nouvelles suivantes du Kansas :

« Anjourd'hui que l'élection du délégué au congrès et des membres de la législature du Kansas est terminée, on peut juger, par le résultat, des sentiments de la population du territoire en ce qui concerne la question de l'esclavage. Cette institution a été condamnée par le vote des habitants, et M.

Parrott, partisan du travail libre, a été élu comme délégué au congrès. M. le gouverneur Walker, de l'avis des hommes sensés des deux partis, a agi pendant et après l'élection avec la plus parfaite impartialité; on doit d'autant plus s'en féliciter que de nombreuses fraudes s'étaient manifestées. Cette mesure a provoqué une forte effervescence parmi les partisans extrêmes de l'esclavage, et des menaces ont été proférées contre le gouverneur et le secrétaire du territoire. On croirait peut-être que, maintenant que la volonté populaire s'est manifestée, la convention constitutionnelle s'empressera de rédiger une constitution dans ce sens et de la soumettre à l'approbation du peuple. Nous avons tout lieu de croire qu'il n'en sera pas ainsi, parce que, ainsi qu'on le sait, les *free-soilers* n'ont pris aucune part à l'élection des délégués à cette convention. Ces Messieurs se déclareront donc probablement en faveur de l'esclavage et n'en feront aucune mention dans leur projet de constitution qu'ils enverront directement au congrès, demandant l'admission du Kansas comme l'un des Etats de l'Union. D'une manière ou de l'autre, les travaux de la convention n'aboutiront à rien. Le congrès refusera toute demande d'admission qui ne serait pas basée sur le vote de la majorité de la population, et la nouvelle législature répudiera l'acte autorisant la convention pour en convoquer une nouvelle. Quoi qu'il arrive, la volonté populaire doit être respectée, et conséquemment le Kansas doit entrer dans l'Union comme Etat libre. »

Quant à la nouvelle expédition du sibiustier Walker, voici ce que dit le *Herald* :

« A propos de l'expédition projetée contre l'Amérique-Centrale, des lettres reçues de la Nouvelle-Orléans portent que Walker et ses partisans se tiennent tranquilles pour le moment. Il a toutefois écrit à l'un de ses amis à Washington que son départ ne sera pas retardé de plus d'un mois; qu'il fait de grands préparatifs, et que le nombre de ses recrues augmente de jour en jour. »

PORTUGAL. — Une correspondance particulière de Madrid, du 6 novembre, dit que les chambres portugaises ont été ouvertes le 4 par commission ou délégation du roi. Les pairs et les députés étaient en petit nombre. Le président du conseil a donné lecture du discours royal d'ouverture. Ce discours appelle l'attention sur la nécessité absolue de s'occuper de la situation financière, et il assure que les besoins du service ne seront pas négligés.

La fièvre est heureusement à sa période de décroissance. (Constitutionnel.)

HAÏTI. — Nous empruntons, sous toutes réserves, au *New-York-Herald*, les avis suivants de la partie espagnole d'Haïti :

« Notre correspondant de Port-au-Prince, Haïti, nous écrit à la date du 9 de ce mois que la révolution en faveur de Santana était quasi-terminée et triomphante. Il était entré à Santiago aux acclamations de la foule, et toute la population semble accueillir le nouveau régime avec faveur. Baez était, il est vrai, toujours à Saint-Domingue, mais plutôt par force majeure qu'autrement, il lui était impossible de quitter le pays, et il n'aura la vie sauve qu'en abdiquant le pouvoir sans condition et en délivrant le trésor public. L'armée d'Haïti était revenue des frontières sans avoir brûlé une amorce.

« A Port-au-Prince et dans les autres ports d'Haïti, le commerce reprenait de jour en jour plus d'activité. »

#### FAITS DIVERS.

A dater du 10 novembre, la ville de Versailles est mise directement en communication avec la capitale par un troisième chemin de fer. C'est le chemin de fer américain à voitures de cinquante à soixante personnes traînées sur des rails posés sur l'ancienne route depuis la place de la Concorde à Paris jusqu'à la place d'Armes ou du Château à Versailles. Il y aura d'abord six départs et six retours. Dans peu, il y aura seize départs et seize retours. Au mois de mai, il y aura journellement trente-deux départs et trente-deux retours. Les prix sont, en semaine, 1 fr. aux premières places, et 75 centimes aux deuxièmes.

Ce chemin dessert Passy, Auteuil, le Point-du-Jour, Billancourt, Sèvres, Chaville et Viroflay.

Un phénomène aussi rare pour nos contrées que désastreux dans ses effets est venu, dit l'*Echo rochelais*, jeter avec l'épouvante la dévastation dans plusieurs communes de nos environs, entre autres Saint-Vivien et Thairé; vendredi, vers six heures du matin une trombe d'eau d'un volume considérable s'est rompue au-dessus de ces communes avec un fracas assourdissant, et, en moins de dix minutes, les eaux étaient montées à plus d'un mètre 50 c. dans toutes les habitations, pénétrant par toutes les issues avec violence, abattant les murs de clôture, inondant les chaix remplis de vin, noyant le bétail dans les écuries, emportant les meules de grains et de paille, et ravageant les terres nouvellement ensemencées. Tels sont les premiers renseignements que nous avons recueillis sur ce désastre.

Le train express n° 24, parti de la gare de Montauban vendredi, à 7 h. 51 m. du matin, a déraillé près de Lavilledieu. Après avoir parcouru un espace de 125 mètres environ, la machine s'est précipitée au bas du remblai, entraînant avec elle le wagon tender qui a déraillé à sa droite, mais les chaînes d'attache se sont rompues, et il n'a pas suivi la machine au bas du remblai; le wagon frein a été renversé en travers de la voie et le graisseur a reçu une contusion à la jambe. M. le préfet du département, averti de cet accident, s'est immédiatement transporté sur les lieux, où il a été bientôt rejoint par M. le sous-préfet et M. le procureur impérial de Castel-Sarrazin.

On lit dans le *Morning-Post* du 9 :

« Il y a quelques jours, M. Edmonds, propriétaire d'une ménagerie, acheta un jeune tigre de dix mois et prodigieusement gros, à un M. Jamrach qui importe des bêtes sauvages. L'animal fut placé dans une tanière séparée par un fort compartiment de celle qu'occupait un lion âgé de sept ans, que M. Edmonds avait, il y a quelques années, acheté 300 liv. sterl.; lundi matin, les employés de la ménagerie étaient occupés à déjeuner, lorsqu'ils entendirent tout-à-coup un bruit et des hurlements effroyables. Le tigre avait abattu le compartiment avec ses terribles griffes dont il s'était servi comme d'un redoutable bélier; il s'était rué avec furie sur le lion, et, après un combat affreux, il l'avait réduit à l'état de carcasse. M. Edmonds et ses gens n'avaient pu naturellement que rester spectateurs de la lutte dans

#### VII.

Trois personnages étaient réunis dans une pièce du palais ducal; c'était le duc Visconti, Francesco Sforza, et le secrétaire Ericcio.

Ce dernier achevait d'écrire, sous la dictée de Visconti, une lettre adressée par celui-ci au doge de Venise.

Avec sa taille élevée et bien prise, son beau visage aux lignes mâles et régulières, sa mise élégante, dont la richesse et le bon goût rehaussaient encore ses avantages personnels, Francesco Sforza formait un frappant contraste avec le duc et son secrétaire, l'un, révoltant de laideur, l'autre de bassesse, tous deux vêtus d'une façon sordide.

— Vous le voyez, signor Sforza, dit Visconti au jeune capitaine, j'ai voulu vous prouver, en traitant devant vous les affaires les plus secrètes et les plus importantes, la haute estime où je vous tiens et le cas tout particulier que je fais de votre personne. — Je l'ai remarqué, Prince, et je vous suis reconnaissant d'une telle marque de confiance, répondit Sforza en s'inclinant avec une déférence qui ne dissimulait pas entièrement la hauteur naturelle de son caractère; mais puisque je vous trouve si favorablement disposé à mon égard, me permettez-vous de vous faire observer que j'ignore encore à quel titre je jouis de cette considération? Vous m'avez appelé près de vous en me promettant une position digne du nom que je porte, équivalente au moins à celle

que j'occupais près de la reine Jeanne de Naples; je suis venu sur cette simple promesse, mais vous comprenez que je désire connaître en fin la proposition que vous avez à me faire. — C'est trop juste, répondit Visconti; mais cette proposition, je m'étonne que vous ne l'ayez pas devinée. Vous êtes l'illustre fils de Giacomozzo Sforza, et vous avez acquis au service de la reine Jeanne le renom d'un grand capitaine. Que puis-je vous proposer, si ce n'est le commandement de mon armée? — Le commandement de votre armée! s'écria Sforza; mais... le comte de Carmagnola?... — Signor Sforza, dit Philippe-Marie après un moment de silence, si vous étiez prince et que vous eussiez pour capitaine un homme qui mit tous ses soins à donner du retentissement à son nom au dehors, à établir au dedans son influence sur l'armée et sa popularité sur la multitude, si bien que les Etats voisins, que votre armée et votre peuple se rappelaient à peine votre nom rejeté perfidement dans l'oubli par cet homme, si bien que vous ne fussiez plus, dans vos propres Etats, que l'ombre de ce héros, habile à exploiter un peu de gloire acquise à votre service, je vous le demande à vous-même, signor Sforza, quel parti prendriez-vous? vous contenteriez-vous de ce rôle misérable, attendant patiemment qu'il lui plût quelque jour de le trouver encore trop élevé et de vous arracher jusqu'à ce dernier lambeau de votre manteau de poupre? Voyons, Signor, serait-ce là votre avis? — Non, certes, Monseigneur, et ce ne serait, je crois, l'avis d'aucun homme

sensé. — Ah! dit le duc, le comte de Carmagnola est fort heureux d'avoir affaire à moi; bien d'autres, à ma place, n'eussent pas été aussi scrupuleux sur les moyens de mettre obstacle à sa popularité. — Il en est encore un contre lequel nulle influence ne saurait prévaloir, dit Ericcio sans lever les yeux de dessus son papier. — Ah! dit Visconti; et lequel? — Le poignard, Signor. — Un assassinat! s'écria Sforza avec un accent d'indignation si violent que le duc en tressaillit.

Il se fit un moment de silence, puis Visconti prit la parole, et s'adressant à Ericcio d'un ton sévère :

— Signor Ericcio, voilà la première fois que j'entends un tel conseil sortir de votre bouche; j'espère que ce sera la dernière. — Prince, balbutia le secrétaire d'un air confus, quoiqu'il sût parfaitement à quoi s'en tenir sur la prétendue austérité de son maître, croyez bien que mon intention n'était pas.... — C'est bien, Signor, interrompit le duc Philippe, laissons cela. Si la conduite actuelle du comte de Carmagnola me détermine à lui enlever une autorité que je crois dangereuse entre ses mains, je n'ai pas oublié pour cela les services éminents qu'il m'a rendus. L'exil loin de Milan, avec les moyens de soutenir honorablement le nom qu'il porte, voilà la mesure que j'ai résolu de prendre à son égard. — A la bonne heure, observa gravement Sforza, celle-là est vraiment digne de Visconti.

(La suite au prochain numéro.)

laquelle il eût été pour eux trop dangereux d'intervenir; mais quand l'animal, par suite d'épuisement, fut apaisé, ils le renfermèrent dans une cage doublée en fer, où, à l'avenir, il sera soigneusement tenu. »

— Un fait singulier, dont nous garantissons l'exactitude, dit l'Intérêt Public de Tarbes du 7 novembre, s'est passé à Bagnères il y a quelques jours, dans une des dépendances du moulin situé sur les bords de l'Adour et appartenant à M. C\*\*\*.

— Un âne et un chien, qui vivaient ensemble dans le moulin, s'étaient pris de vive amitié : ils étaient tous deux dans une prairie avoisinante lorsque arrive un autre chien suivi de son maître. Bataille entre les deux chiens : celui du moulin allait succomber sous les coups de son terrible adversaire; mais l'âne, qui était resté jusque-là tranquille spectateur du combat, se précipite tout d'un coup dans la mêlée, et avec un admirable discernement, il accable l'animal étranger de telles roades qu'il le réduit à prendre la fuite au plus tôt. Ce n'est qu'à grand peine que le propriétaire lui-même de ce dernier a pu échapper à la fureur de l'âne qui s'était tourné contre lui, après la disparition du chien. — Nous livrons aux naturalistes ce fait curieux qui réhabilite complètement à nos yeux l'âne calomnié jusqu'à ce jour.

— LE TUNNEL DE LA MANCHE. — Sous ce titre : Des grandes voies de communication, le Morning-Chronicle publie l'article suivant :

« Honneur au génie et à l'activité des Français ! Pendant que M. de Lesseps propose de faire traverser le désert par des navires, un autre Français, également homme de talent, demande à être autorisé à faire passer un chemin de fer sous la mer et à construire une station de chemin de fer et un dock pour la marine au milieu du canal entre l'Angleterre et la France. Avec de la patience et de la persévérance, M. de Gamond, aussi bien que M. de Lesseps, réussira. Les plans et dessins de ce travail remarquable ont été soumis à l'empereur Napoléon III. L'empereur, toujours désireux d'encourager et d'assurer la bonne alliance entre les deux pays, a exprimé tout son désir que cette œuvre fût accomplie. Notre gouvernement a nommé une commission de savants pour faire un rapport sur l'entreprise et ses chances de réussite. Le tunnel partira du voisinage de Douvres allant à Marquise, petit village à mi-chemin entre Calais et Boulogne. Le point exact choisi sur la côte anglaise pour le commencement du tunnel est à Lastware, entre Douvres et Folkestone. A mi-chemin entre les deux côtes est un immense banc de sable désigné sous le nom de Varua; à la marée basse il n'y a pas plus de trente-neuf pieds d'eau; on élèvera ce banc au niveau de la mer et l'on y construira la station du chemin de fer et le dock dont nous parlions. On commencera le tunnel sous-marin à Douvres et à Calais, aux deux extrémités à la fois, afin de faciliter la construction. Le tunnel Anglo-Français, d'après les devis, ne doit pas coûter plus de sept millions sterling. Rien n'étant impossible aujourd'hui, ardemment désireux que nous sommes de voir le bon vouloir continuer entre les deux pays nous faisons des vœux pour le succès de l'entreprise de M. de Gamond. »

— Le dernier numéro du Monde illustré, du 7 novembre 1857, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par André. — Le brigadier général sir Henry Havelock, par Delaunay. — Frédéric-Guillaume-Louis, prince de Prusse, par Fulgence Girard. — Courrier d'Italie, par J. Doucet. — Usines de Stirling Wendel, par Delaunay.

— Le Caire : Mosquée du sultan Hassan, par Alexandre de Bar. — L'oncle Toby et la veuve Wadman, par F. G. — Paris inconnu : les Tapis verts, par Edouard Gourdon. — Square du Temple, par Delaunay. — La Conscriptio en Allemagne, par le Dr Carl Hermann. — La Récolte du varech, par Léo de Bernard. — Chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre, par Curiamé. — Théâtres, par Charles Monsolet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Colonies de Saint-Hon, par Jules de Lamarque. — Bulletin bibliographique, par Delaunay. — Attelages de buffles en Afrique, par Léo de Bernard. — Feuilleton : la Voix du sang, par Louis Ulbach.

GRAVURES. Transport des troupes dans l'Inde. — Le brigadier général sir Henry Havelock. — Vue de Lucknow. — Frédéric-Guillaume-Louis, prince de Prusse. — Usines de Stirling Wendel. — Le Caire : Mosquée du sultan Hassan. — L'oncle Toby et la veuve Wadman, d'après un tableau de Lesbie, à l'exposition de Manchester. — Nouveau square du Temple. — Les Conscrits en Allemagne. — Récolte du varech. — Eglise et porte de la Ferté-Bernard, d'après un dessin de M. Louis Moulin. — Attelages de buffles en Afrique. — Robus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens. Le Monde illustré se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements. Pour les faits divers : P.-M.-E. GODET.

### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit en tête de la partie officielle du Moniteur : L'Empereur a adressé la lettre suivante à S. Exc. le Ministre des finances :

« Monsieur le Ministre, »  
« Je vois avec peine que, sans cause apparente ni réelle, on porte atteinte au crédit public par des craintes chimériques et par la propagation de soi-disant remèdes à un mal qui n'existe que dans l'imagination. Les années précédentes, les appréhensions, il faut bien le reconnaître, avaient quelque fondement. Une succession de mauvaises récoltes nous forçait d'exporter tous les ans plusieurs centaines de millions en numéraire pour payer la quantité de blé qui nous manquait, et cependant nous avons pu conjurer la crise et défier les tristes prédictions des alarmistes par quelques simples mesures de prudence prises momentanément par la Banque de France. Aujourd'hui, comment ne comprend-on pas que la même conduite, rendue plus facile par la loi qui permet d'élever le taux de l'escompte, doit suffire à plus forte raison pour conserver à la Banque le numéraire dont elle a besoin, puisque nous sommes dans de bien meilleures conditions que l'année dernière, la récolte ayant été abondante et l'encaisse métallique de la Banque étant plus considérable ? »

« Je vous prie donc de démentir bien haut tous les projets absurdes qu'on attribue au gouvernement, et dont la propagation crée si facilement des alarmes. Ce n'est pas sans quelque orgueil que nous pouvons affirmer que la France est le pays en Europe où le crédit public est assis sur les bases les plus larges et les plus solides. Le rapport remarquable que vous m'avez adressé en fait foi. Donnez du cœur à ceux qui s'effraient en vain, et assurez-les que je suis bien décidé à ne point employer ces moyens empiriques auxquels on n'a recours que dans les cas heureusement si rares où des catastrophes au-dessus de la prévoyance humaine viennent fondre sur le pays. — Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. » NAPOLÉON.

» Fait au palais de Compiègne, le 10 novembre 1857. »

Le Moniteur publie des décrets rapportant la prohibition de sortie des grains et farines, des pommes de terre et légumes secs, des marrons et châtaignes et de leurs farines; — L'interdiction de distillation des céréales et de toute autre substance farineuse servant à l'alimentation.

Londres, 11 novembre. — Nouvelles officielles de Bombay du 18 octobre. Delhi a été complètement occupé. 61 officiers et 1178 soldats ont été tués ou blessés. Le général Nicholson est mort.

Le roi de Delhi et sa femme ont été pris. Ses 2 fils et son petit-fils ont également été pris et passés par les armes.

Le général Havelock a dégagé Lucknow le 25 septembre. Le 26, il a pris d'assaut les retranchements de l'ennemi et le 29 la plus grande partie de la ville était en son pouvoir.

Le général Neill a été tué, 430 des insurgés ont été tués ou blessés.

A Nassich, il y avait eu un combat avec les rebelles. Le 52<sup>e</sup> régiment qui s'était mutiné a été défait.

Des bandes de voleurs dans le Punjab ont été battues. »

Londres, 11 novembre. — S. A. Madame la duchesse de Nemours est morte hier. — Havas.

### ETAT-CIVIL du 16 au 31 octobre.

NAISSANCES. — 17, Renée-Ernestine Girard, ile Maffray; — 19, Désiré-Pierre Bernard, rue de la Visitation; — Maurice Dotterre, au Chardonnet; — 21, Joséphine-Henriette Jonflu, rue de Fenet; — 22, Anatole-Isidore Rondeau, rue de Fenet; — 23, Eugène Massé, rue d'Orléans; — 24, Emilie-Sidoni-Baud, rue St-Jean; — 26, Charles-Georges Guillery, à la Croix-Verte; — Marie-Madeleine Micoulaud, rue du Puits-Neuf; — René-Alphonse Boucher, rue de la Visitation; — 29, Henriette-Célestine Laick, rue de la Basse-Île.

MARIAGES. — 19, Claude Dunais, serrurier, a épousé Armançe Vennevier, couturière, tous deux de Saumur; — 20, Athanase-Charles-Lacien Baudin, sous-officier, retraité, médaillé militaire, a épousé Marie Moron, dentiste, tous deux de Saumur; — 26, Pierre Tinot, marchand de chiffons, a épousé Marie Siterne, couturière, tous deux de Saumur; — Jean-Baptiste Breton, fondeur en cuivre, a épousé Marie-Valérie Mazetier, femme de chambre, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 21, Angèle-Aimée Berge, 3 mois, rue d'Orléans; — 23, Françoise-Renée Bidault, propriétaire, 79 ans, veuve Rocher, rue des Capucins; — Lambert, mort-né, rue de la Visitation; — Joséphine Ganereau, 5 ans, rue Saint-Nicolas; — 24, Louise Guerin, rentière, 89 ans, rue des Basses-Perrières; — Marie Charluet, 64 ans, femme Charton, rue Braut; — 25, Jeanne Garnier, propriétaire, 79 ans, veuve Couturier, rue d'Orléans; — Hyacinthe Moreau, domestique, 25 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 26, Marguerite Couder, 47 ans, femme Teyssier, rue de Fenet; — Julie Godfroy, 21 ans, célibataire, rue de l'Ermitage; — 28, Jean-Joseph Humeau, épicière, 62 ans, Grand-Rue; — François Fortaire, jardinier, 75 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Fortuné Richard, 18 mois, rue de Fenet.

### BOURSE DU 10 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 68 85  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 90 30.

### BOURSE DU 11 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 66 60.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 90 40

GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire à Brézé.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire à Brézé,

Le dimanche 22 novembre 1857, à midi,

### LES ARBRES A HAUTES TIGES De la Terre de Pas-de-Loup, SITUÉE PRÈS BIZAY.

- 1<sup>o</sup> 261 peupliers;
- 2<sup>o</sup> 1 noyer;
- 3<sup>o</sup> 42 ormeaux;
- 4<sup>o</sup> Et 288 chênes.

Le tout divisé par lots, indiqués sur chacun des arbres qui sont numérotés.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, audit M<sup>e</sup> COURTOIS, et, pour voir les arbres, à M. VAVASSEUR, garde, à Pas-de-Loup. (617)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

### ADJUDICATION DE FOIN, LUZERNE ET PAILLE.

Le samedi 28 novembre 1857, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de Foin, Luzerne et Paille à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 2), où le public sera admis à en prendre connaissance. (618)

### A VENDRE

Une MAISON, avec cour et jardin, située au Chapeau. S'adresser à M. Ménoré. (543)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### ADJUDICATION

Par suite de licitation entre majeurs,

Le dimanche 29 novembre 1857, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur,

### DES BIENS

Ci-après désignés,

Appartenant à MM. Gustave et Romain VIGER :

1<sup>o</sup> Ville de Saumur.

- Une maison, rue Royale, n<sup>o</sup> 21;
- Une maison, rue Royale, n<sup>o</sup> 23;
- Une maison, magasin, cour et dépendances, rue de l'Abreuvoir, n<sup>o</sup> 2;
- Une maison et dépendances, rue de l'Abreuvoir, n<sup>o</sup> 3;
- Un jardin, rue de l'Abreuvoir.

(Ces immeubles seront réunis ou divisés au gré des acquéreurs).

2<sup>o</sup> Commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

Trente huit ares 50 centiares de vigne, au canton de la Barre.

3<sup>o</sup> Commune des Rosiers.

Trois hectares 30 ares de terre labourable et pré, dans la pièce de la Ligne.

(Cet immeuble pourra être divisé au gré des acquéreurs).

S'adresser audit M<sup>e</sup> LE BLAYE, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. (590)

### A VENDRE

Pour 2,000 francs, 42 ares de terre labourable, affés de rangées de vigne, situés commune de Saint-Lambert, canton du Chapeau, au lieu appelé l'Ouche-de-la-Claie.

S'adresser à M. DAVEAU, miroitier, rue du Puits-Neuf, à Saumur. (560)

# SERVICE DU CHAUFFAGE ET DE L'ÉCLAIRAGE.

Le jeudi 10 décembre prochain, heure de midi, il sera procédé à l'adjudication publique de la fourniture du chauffage et de l'éclairage à exécuter, par voie d'entreprise, du 1<sup>er</sup> mai 1858 au 30 avril 1863. La fourniture embrasse le service des troupes et celui des manutentions et magasins militaires gérés par économie. Elle comprend :

A l'intérieur, les besoins de chaque division, excepté pour la première, qui sera partagée en trois arrondissements ;

En Algérie, les besoins de chaque arrondissement tel qu'il a été délimité par l'autorité militaire.

Le public pourra prendre connaissance de l'instruction et du cahier des charges dans les bureaux de l'intendance divisionnaire, à la préfecture de chaque département et dans toutes les résidences de sous-intendant militaire.

Les personnes qui voudront concourir aux adjudications devront déposer, dans les bureaux du sous-intendant militaire membre ou président de commission, et avant le 19 novembre, terme de rigueur, une déclaration indiquant

cette intention, ainsi que leur nom, leurs prénoms, leur domicile et leur qualité.

Le sous-intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée.

A dater dudit jour 19 novembre, aucune déclaration ne pourra plus être reçue, et la liste ouverte par ce fonctionnaire pour constater la remise des déclarations sera close irrévocablement.

La commission délibérera, le 3 décembre, sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires ; ses décisions seront définitives et sans appel.

Aux termes de l'article 9 de l'instruction, les personnes admises à déposer une soumission définitive, à la séance d'adjudication, devront joindre à cette soumission un récépissé constatant le versement en numéraire ou en rentes sur l'Etat d'une somme destinée à garantir la réalisation du cautionnement. L'importance de cette somme est fixée dans le tableau ci-après :

DIVISIONS MILITAIRES.	MONTANT DES DÉPÔTS DE GARANTIE.	DIVISIONS MILITAIRES.	MONTANT DES DÉPÔTS DE GARANTIE.	DIVISIONS MILITAIRES.	MONTANT DES DÉPÔTS DE GARANTIE.
1 <sup>re</sup> DIVISION { 1 <sup>er</sup> arrondissement	12,000 fr.	7 <sup>e</sup> DIVISION.....	2,000 fr.	15 <sup>e</sup> DIVISION.....	1,200 fr.
2 <sup>o</sup> idem.....	2,000	8 <sup>e</sup> idem.....	4,500	16 <sup>e</sup> idem.....	3,000
3 <sup>o</sup> idem.....	1,500	9 <sup>e</sup> idem.....	3,500	17 <sup>e</sup> idem.....	500
2 <sup>o</sup> idem.....	1,500	10 <sup>e</sup> idem.....	1,000	18 <sup>e</sup> idem.....	1,000
3 <sup>o</sup> idem.....	3,000	11 <sup>e</sup> idem.....	1,500	19 <sup>e</sup> idem.....	500
4 <sup>o</sup> idem.....	2,000	12 <sup>e</sup> idem.....	1,500	20 <sup>e</sup> idem.....	500
5 <sup>o</sup> idem.....	3,500	13 <sup>e</sup> idem.....	1,000	21 <sup>e</sup> idem.....	500
6 <sup>o</sup> idem.....	3,000	14 <sup>e</sup> idem.....	2,000		

En Algérie, l'importance des dépôts de garantie est déterminé, pour chaque arrondissement de fourniture, par les intendants divisionnaires.

Paris, le 20 octobre 1857.

(599)

Etude de M<sup>e</sup> POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

## A VENDRE A L'AMIABLE, EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES, LA TERRE DE L'ABBAYE DE MÉRON,

Située au bourg de Méron, à 3 kilom. de Montreuil-Bellay,

Composée de vastes bâtiments de maîtres, cours, servitudes, jardins, bosquets ; maison et servitudes de fermiers, dans un ensemble clos de murs, contenant..... 1 H. 08 A. 30 C.

Terres labourables ; 1 <sup>re</sup> qualité, y attenant.....	59	56	»
Prés naturels..... id.....	6	14	»
Vignes.....	2	87	80
<b>Total.....</b>	<b>69</b>	<b>56</b>	<b>10</b>

Les BOIS DE MÉRON, contenant.....	44 H. 80 A.	} 57	»
La PIÈCE de LA MALGAGNE, y atten <sup>t</sup> .....	12 20		
<b>Total.....</b>	<b>126</b>	<b>56</b>	<b>10</b>

Les bois sont très-giboyeux, et renferment beaucoup de faisans. Voir les placards, pour cette dernière partie, dont la vente est fixée au 22 novembre 1857, à Mollay, à la mairie de Saint-Just-sur-Dive, à midi.

S'adresser, pour traiter : A M. BROSSÉ, négociant à Saumur, quai N.-Dame ; A M. BERTRAND-PROU, ancien banquier à Chinon ; A M<sup>e</sup> POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay ;

Et enfin, pour visiter les lieux, à M. RAYNEAU, fermier à Méron.  
Entrée en jouissance de suite.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (600)

### MAISON

Située rue Beaurepaire, Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER, PRÉSENTEMENT

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de FOSLETHEULLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (236)

### BOIS A VENDRE

En gros ou par lots.

600 AULNES et SAULES, complantés dans les prairies du parc de Verrye, près Saumur.

S'adresser, pour les voir, à la ferme de Verrye, et pour traiter, au sieur MILSONNEAU, de Rou, qui se trouvera sur les lieux, les jeudis et dimanches, à partir du 12 courant. (615)

### A LOUER PRÉSENTEMENT

Jolie petite MAISON, avec jardin, garni d'arbres fruitiers, située près le bureau d'octroi de Notre-Dame.

S'adresser à M. SIMON, cordonnier, place de la Bilange. (566)

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Par le ministère de M<sup>es</sup> DELY et LEPAGE, notaires à Angers,

En la salle de la Mairie de Doué, Le lundi 23 novembre 1857, à midi,

### Diverses Coupes de Bois taillis,

Dépendant de la forêt de Brignon, Sise commune de Nueil-sous-Passavant. S'adresser, pour visiter les coupes, à M. DALENÇON, garde du château de Preuil, commune de Nueil, et pour plus amples renseignements aux notaires. (602)

### AVIS.

M<sup>me</sup> GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

Etude de M<sup>e</sup> GABEAU, notaire à Baugé.

## A VENDRE EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES OU A ÉCHANGER

### TROIS FERMES ET TROIS CLOSERIES,

Situées communes de Saint-Martin-d'Arcé et de Chevigné-le-Rouge, en un seul tenant, sur le bord de la route de La Flèche et à deux kilomètres de cette dernière ville.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère dudit M<sup>e</sup> GABEAU, le dimanche 22 novembre 1857, à midi précis.

### DÉSIGNATION.

La MÉTAIRIE DE LA CHALOPINIÈRE, composée de : bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, cour, issues et autres dépendances, terres labourables, prés et bois-taillis, contenant..... 45 H. 06 A. 80 C.

La MÉTAIRIE DE L'ESPAGNOLE, composée de vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, verger et terres labourables..... 34 29 30

La MÉTAIRIE DU GAULT, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables, contenant..... 25 35 60

La CLOSERIE DE LA BRUNELLIÈRE, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terre labourable, contenant..... 10 23 03

La CLOSERIE DE LA PESSARDIÈRE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables, le tout d'une superficie de..... 6 98 30

Et la CLOSERIE DE L'ARCERISERIE ou LA CERISERIE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et terres labourables d'une superficie de..... 5 11 80

Total..... 127 04 83

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser soit audit M<sup>e</sup> GABEAU, notaire, soit à M. BRY, propriétaire aux Rosiers. (610)

## EAU D'ALBION

POUR LA TOILETTE.

Ce produit, qui peut être regardé comme le dernier secret de la chimie, est bien supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour ; 30 années de succès lui ont valu une préférence justement méritée.

GELLÉ FRÈRES, à Paris, 35, rue des Vieux-Augustins, et chez M. AVRILLON, M<sup>e</sup> parfumeur à Saumur. (619)

### A VENDRE

Un très-beau BILLARD tout neuf. S'adresser chez M. NANCEUX-MONESTE, rue de la Comédie. (596)

On demande, pour une maison de campagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service ; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

### PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

### A LOUER

Pour la St-Jech prochaine.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

Saumur, P. GODET, imprimeur.